



Annulation vente vehicule vice caché

Par **vigouroux marie claire**, le **21/06/2017** à **13:19**

bonjour, j'ai acheté un véhicule il y a deux semaines ,ayant des doutes sur le kilométrage ,j'ai fait établir un diagnostique et le résultat positif, le compteur affichait 80000 km de moins donc j'ai rdv ce soir pour le remboursement du vehicule, ma question est comment remplir la carte grise qui est à mon nom faut il procéder omme pour une vente? dois remplir le coupon de la carte grise et le conserver ? merci de vos réponses rapide
cordialement Marie

Par **Visiteur**, le **21/06/2017** à **13:34**

Bonjour,
si la transaction se fait à l'amiable (méfiez vous quand même ! Si cette personne a tenté de vous arnaquer, il est assez étonnant qu'elle baisse les bras si facilement !?), vous lui revendez le véhicule de façon classique ? et elle vous rembourse. En fait je ne vois pas ou est le soucis à ce niveau ?